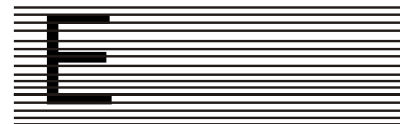




NATIONS UNIES

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL



Distr.: LIMITEE

E/ECA/DISD/CODI.3/2
12 mai 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Troisième réunion du Comité de l'information
pour le développement (CODI-III)

10-17 mai 2003
Addis-Abeba (Ethiopie)

**RAPPORT SUR LES ACTIVITES DE SUIVI
DES RECOMMANDATIONS DE CODI-2**

RAPPORT SUR LES ACTIVITES DE SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE CODI-2

Le Comité sur l'Information axée sur le Développement (CODI), Sous-Comité sur les Technologies de l'Information et de la Communication et Bibliothèque (CODI-TIC) a tenu sa deuxième réunion du 4 au 7 septembre 2001. Le Sous-Comité a examiné les questions suivantes :

1. Information sur FDA/99 et suivi des recommandations de la première réunion du sous-comité de CODI sur les Technologies de l'Information et de la Communication ;
2. Rapport du Comité Technique Consultatif Africain sur l'Initiative de la Société de l'Information en Afrique (AISI) ;
3. Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de INIC : évaluation de l'impact des INIC en Afrique- le projet Scan-TIC ;
4. Présentation et évaluation des applications des TIC par rapport aux initiatives du FDA/99 : Application des TIC dans l'éducation, la santé et le commerce ;
5. Nouvelles tendances dans l'automatisation de la bibliothèque : rapport de la réunion préparatoire des experts sur la gestion des connaissances, la Bibliothèque Virtuelle Africaine et Initiative sur le Réseau d'Information (AVLIN)
6. Rapport sur le Programme de travail de la CEA sur les TIC et les Bibliothèques.

Le sous-comité a mis l'accent sur la promotion des TIC pour les mettre au service du développement du continent. Il a également examiné en profondeur le programme de travail de la CEA en matière de technologies de l'information et de la communication. Les participants ont présenté des rapports sur la situation des TIC dans leurs pays et organisations, à l'intention du sous-comité. Le sous-comité a adopté son rapport et a formulé des recommandations à soumettre à la plénière pour examen. Une liste des recommandations du sous-comité et des mesures prises pour y répondre sont présentées ci-après :

1. La nécessité d'un mécanisme de coordination des projets TIC à l'intérieur du continent

Dans le but de développer un mécanisme efficace de coordination sur les projets TIC à l'intérieur du continent, et en plus de son réseau de Partenariat sur les Technologies de l'Information et de la Communication en Afrique (PICTA), la CEA travaille étroitement avec le Groupe de Travail UNICT-Réseau des Parties Prenantes Africaines (ASN), le Partenariat Mondial sur les Connaissances (GKP) et le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD).

2. L'Utilisation de la liste électronique AISI dans les discussions sur les questions relatives à la société de l'information en Afrique

Suite aux recommandations de CODI-II et pour préparer les différentes parties prenantes africaines au sommet mondial sur la société de l'information (WSIS), la CEA a utilisé sa liste électronique pour les discussions ainsi que d'autres nouvelles listes. Une discussion en direct sur la gouvernance électronique en Afrique a été tenue entre le 15 juillet et le 30

septembre 2002. Depuis octobre 2002, la liste AISI a été régulièrement utilisée par la société civile en préparation de l'atelier sur Politiques des TIC/Société Civile, qui a eu lieu du 6 au 8 novembre 2002, et le Comité Préparatoire II du WSIS s'est réuni du 17 au 27 février 2003. La liste de discussion a contribué pour beaucoup à la préparation de la société civile aux deux réunions. Actuellement, la discussion sur le rôle de la diaspora africaine est en cours. Les discussions électroniques prévues pour 2003/2004 feront intervenir les universitaires et les parlementaires.

3. Analyse de l'impact de l'utilisation des TIC par les africains

Des études Scan-TIC ont été menées dans six pays africains, notamment l'Ethiopie, le Ghana, le Maroc, le Mozambique, le Sénégal et l'Ouganda. L'initiative Scan-TIC a été exécutée dans le cadre de la collaboration entre le Programme Acacia du Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) et la CEA, avec l'appui financier de l'Union Européenne et l'Agence norvégienne de développement (NORAD). Le but du projet Scan-TIC est de mettre en place un mécanisme de soutien en faveur du développement en étapes, des capacités générales de l'Afrique à recueillir et à gérer les informations principales sur la pénétration et l'impact des TIC dans le développement, et de disponibiliser l'information pour les décisions à prendre sur l'accroissement de l'investissement dans les TIC en Afrique. Toutes les études pilotes ont été achevées et les rapports ont été présentés.

4. Mise en place d'une bonne stratégie de commercialisation pour sensibiliser les utilisateurs africains sur les potentialités des TIC

En réponse aux recommandations de CODI-2, la CEA a lancé le programme AISI de sensibilisation et de communication, pour appuyer les activités visant à mieux faire connaître les TIC et leur impact sur les questions de développement, et à promouvoir les objectifs de la société de l'information. Le programme concerne une série d'activités visant à soutenir les objectifs d'AISI et il fait intervenir tous les acteurs de la société pour répondre à la demande continentale en faveur d'une société de l'information. Les grands résultats de cette sensibilisations sont aujourd'hui le Bulletin PICTA, iConnect Africa, les séries radio d'AISI, le Programme des prix AISI pour les médias, les cartes INIC, les bulletins d'information d'AISI, les sites sur le Web et les discussions électroniques.

Le Centre de la Technologie de l'Information pour l'Afrique (CTIA) a organisé deux grands ateliers consacrés à la sensibilisation des décideurs sur le rôle des TIC dans le développement, -un à l'intention des Ambassadeurs africains résidant à Addis-Abeba en juin 2001, et l'autre, c'est la série de séminaires en cours, visant à mieux faire connaître les TIC, organisé à l'intention des parlementaires éthiopiens. Une formation en TIC et sur l'utilisation d'Internet a été organisée en faveur des participants aux différentes réunions qui ont eu lieu au Centre des Conférences des Nations Unie. ITCA a également réussi à organiser la formation sur la coordination Cisco Internet à l'intention des femmes africaines en collaboration avec Cisco systems inc. et InfoDev de la Banque Mondiale. 25 femmes des pays anglophones d'Afrique ont pris part à la première formation, et 19 femmes des pays francophones d'Afrique ont participé à la deuxième.

5. Représentation africaine au niveau supérieur et nécessité d'une voix commune africaine dans les forums internationaux

La CEA a organisé du 26 au 30 mai 2002 à Bamako (Mali), la réunion préparatoire de WSIS, avec le soutien des principaux partenaires du développement. L'Afrique a été le premier continent à organiser une conférence régionale dans le cadre du WSIS. En plus de

la principale conférence préparatoire, il y a eu des réunions « pré-conférence » qui ont été organisées autour des thèmes suivants : Stratégies TNIC en Afrique, les Langues Africaines et l'Internet, le Forum des médias et des TIC, mécanisme de financement des TIC, Evaluation et Analyse de l'Impact des TIC : le projet Scan-TIC et Forum d'affaires en TIC et Logiciels Gratuits : la part de l'Afrique. La réunion a discuté de ce que la société de l'information apporte à l'Afrique et vice versa, de ce que l'Afrique veut préserver dans la société de l'information, et de la façon dont le continent peut tirer avantage de la société de l'information. Les résultats de la conférence ont été la Déclaration de Bamako et la mise en place d'un groupe de travail (Bureau du Bamako 2002, le secrétariat étant assuré par la CEA, pour exécuter les principales recommandations et travailler avec le secrétariat du WSIS. La réunion a suscité beaucoup d'intérêt au sein des gouvernements africains et d'autres parties prenantes sur le WSIS et sur la société de l'information en général. Cette situation se reflète dans la participation aux réunions préparatoires subséquentes (PrepCom-1 et PrepCom-2) du WSIS, notamment par des Chefs d'Etat, et dans les préparatifs qui sont effectués au niveau des pays, dans la perspective du premier sommet.

La CEA a également présenté, une contribution de l'Afrique au projet de déclaration du WSIS sur les Principes et au projet de plan d'action sur base de la Déclaration de Bamako. Elle a également l'intention de présenter un plan d'action e-gouvernement sur base des discussions sur « l'information et la gouvernance » de CODI-3. Une position africaine sur le commerce sera également préparée en collaboration avec la CNUCED au cours de sa prochaine conférence régionale pour l'Afrique, qui aura lieu sur le thème « Stratégies du commerce électronique axé sur le Développement », du 19 au 21 juin à Tunis (Tunisie). La réunion régionale africaine de la CNUCED sera également le lieu de discuter des questions commerciales en rapport avec les politiques et les aspects de contrôle des applications du commerce électronique, y compris les processus de la gouvernance des initiatives dans le domaine du commerce électronique en Afrique.

6. Renforcement du Groupe de Travail de l'ONU sur les TIC et Cadre d'Assistance des Nations Unies pour le Développement (UNDAF)

Le réseau des parties prenantes africaines (ASN) du groupe de travail des Nations Unies sur les TIC a été mis en place à l'issue d'une réunion de deux jours tenue à Addis-Abeba (du 21 au 22 janvier 2002) à l'initiative de la CEA avec le soutien du secrétariat du groupe de travail de l'ONU sur les TIC. La réunion consultative a réuni plus de 60 représentants des gouvernements, des agences de développement, des donateurs, du secteur privé, de la société civile et des ONG. La réunion s'est terminée par la mise sur pied d'un ASN, l'élection d'un Comité Directeur intérimaire de l'ASN, et elle a entériné le rôle de la CEA de Secrétariat de l'ASN, et convenu d'élaborer un plan de travail pour le Comité Directeur intérimaire.

La quatrième consultation régionale annuelle des agences de l'ONU qui travaillent en Afrique a eu lieu du 24 au 26 octobre 2002 à Addis-Abeba. La CEA a préparé un rapport sur les activités relatives au WSIS, à l'ASN et au NEPAD. Toutes les organisations des Nations Unies opérant sur le continent y ont participé. Les agences régionales de l'ONU travaillant en Afrique ont donné mandat à la CEA de convoquer et de coordonner la réunion sur la mise en œuvre du budget des TIC, dont le programme prioritaire traite de la facilitation de bout en bout des projets sur le déploiement des infrastructures.

7. Renforcement du travail de la CEA dans la promotion des TIC pour le développement en Afrique, et pour obtenir l'engagement des Etats membres

En guise de suivi de CODI-2 et dans le but d'évaluer le travail de la CEA dans la promotion des TIC pour le développement en Afrique et pour obtenir l'engagement des Etats membres, une étude a été menée en 2002 sur la situation et l'impact des plans d'infrastructures nationales d'information et de communication (INIC). Le document examine les progrès et les avancées réalisés dans formulation des stratégies nationales des TIC, dans le développement des politiques sectorielles, et identifie les lacunes dans les capacités africaines, sur base des travaux de la Commission Economique pour l'Afrique. Il met en exergue les principaux défis à relever dans la promotion des TIC pour le développement de l'Afrique au cours du millénaire.

Les Etats membres sont pleinement conscients de la nécessité de mettre en place un des politiques favorables et un environnement de réglementation. Un grand nombre de pays se sont maintenant engagés dans des projets visant à la formulation des plans INIC. Ces pays sont la République Centrafricaine, Djibouti, Lesotho et le Niger. En plus de ces derniers, d'autres pays qui ont lancé leurs processus INIC avant septembre 2001 sont maintenant au stade de la finalisation de leur politique ou de la mise en œuvre de leur document de plan.

8. Activités dans le domaine de la sensibilisation des décideurs et des donateurs

Dans ses efforts de sensibilisation des décideurs et des donateurs sur le TIC pour le développement et de promotion des objectifs de la société de l'information, la CEA a lancé un programme de sensibilisation qui est décrit au point 4 ci-dessus. Le programme de sensibilisation cible tant les décideurs responsables de la conception et de la mise en œuvre des politiques et plans relatifs à la société de l'information, que les donateurs impliqués dans l'aide à la mise en œuvre des plans des TIC. Le soutien des donateurs au travail de la CEA en matière de promotion des TIC pour le développement de l'Afrique à travers la mise en œuvre de l'AISI a continué. En plus des partenaires traditionnels, la CEA travaille maintenant avec de nouveaux donateurs depuis CODI-II.

Le Centre des Technologies de l'Information pour l'Afrique (ITCA), un centre d'exhibition et d'assimilation des connaissances focalisées sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour prouver aux décideurs et aux planificateurs africains la valeur des TIC dans le développement, a participé à la préparation des programmes de sensibilisation sur les questions relatives aux TIC à l'intention des différentes parties prenantes, y compris les décideurs. Il a également conçu et fait des démonstrations sur les « portails Web » au cours de plusieurs réunions.

9. Réseau des Bibliothèques Virtuelles en Afrique (AVLIN)

Les recommandations spécifiques formulées par CODI-II étaient que :

- « Un Comité Directeur devrait être immédiatement mis en place pour piloter le processus de son développement et de sa mise en œuvre ;
- La CEA devrait fournir le fonds de démarrage pour permettre le lancement immédiat du projet ;
- Au cours de la première phase d'AVLIN, des efforts devraient être faits pour identifier et coordonner les activités entreprises sur le continent afin d'éviter le gaspillage des efforts et des ressources ;
- AVLIN devrait être un projet viable et ne devrait donc pas dépendre entièrement des financements des donateurs. Les bibliothèques participantes devraient, dans la mesure

du possible, être appuyées par les budgets nationaux et institutionnels pour leurs activités relatives à AVLIN ;

- La participation à AVLIN devrait être volontaire et les institutions ayant l'intention de se joindre à AVLIN doivent remplir les conditions de base qui seront formulées ultérieurement ;
- AVLIN doit mettre l'accent sur le développement des compétences professionnelles de l'information des institutions qui participent ;
- La CEA devrait initier des activités en matière de gestion des connaissances pour produire sur effet multiplicateur sur les acquis de l'institution en connaissances, et servir de lieu de formation pour les institutions africaines ;
- Les activités du projet AVLIN doivent commencer par le renforcement des capacités dans le domaine de la gestion des connaissances à travers une sensibilisation appropriée, la formation, l'analyse des politiques et le plaidoyer et le développement de projets institutionnels ; et
- La mise en œuvre d'AVLIN doit être considérée comme faisant partie intégrante de l'infrastructure visant à renforcer l'accès à l'information axée sur le développement, disponible sur le continent et ailleurs ».

Les mesures qui ont déjà été prises sont les suivantes :

- L'année dernière, la CEA a mené une recherche sur un certain nombre d'établissements universitaires et de bibliothèques de recherche, dans le but de déterminer les capacités institutionnelles et la disponibilité de l'information nécessaire et les infrastructures de connaissances sur des sites potentiels d'AVLIN. Les résultats de cette étude aideront à éviter le gaspillage des efforts et de ressources et les doubles emplois sur des activités similaires dans la région.
- Depuis CODI-II, la CEA a commencé à mettre en place une stratégie de gestion des connaissances dans le cadre de son programme élargi de renforcement institutionnel. Les premières indications montrent que l'initiative sera avantageuse pour AVLIN.
- Les membres du comité consultatif d'AVLIN ont été désignés sur base de l'expertise, de l'équilibre entre les sexes, et de la représentation linguistique et géographique. Le projet de termes de référence a été préparé et sera examiné lors de la réunion inaugurale du Comité.
- Les directives concernant l'adhésion à AVLIN ont été rédigées et seront entérinées par le Comité Consultatif d'AVLIN lors de sa première réunion.
- Des efforts ont été faits pour promouvoir une meilleure connaissance d'AVLIN parmi les différentes parties prenantes potentielles et les institutions participantes comme par exemple la présentation d'un document d'information à la 68^{ème} session générale à Glasgow en août 2002 ; préparation et diffusion d'AVLIN en bref ; et conception du site d'AVLIN sur le Web.
- En ce qui concerne la mobilisation de fonds, la CEA a donné le fonds de démarrage pour lancer les opérations d'AVLIN, et un plan d'opération a été préparé pour servir à la mobilisation de fonds et d'appuis des donateurs et des partenaires intéressés.
- L'organisation d'un atelier technique sur les bibliothèques digitales et l'information électronique est prévue pour mai 2003 pour quelques 40 à 50 participants provenant des grandes bibliothèques d'Afrique. Cet atelier sera le premier d'une série d'ateliers/séminaires conçus pour renforcer les compétences professionnelles des institutions participantes.

Le développement futur d'AVLIN dépendra beaucoup de l'appui des organisations de développement et de la collaboration active des institutions participantes. Les institutions participantes doivent avoir les capacités appropriées en termes d'engagement institutionnel, de ressources humaines, d'équipements et d'autres ressources physiques, de nature à leur permettre de contribuer et de tirer avantage de la participation aux activités d'AVLIN.

La deuxième réunion du sous-comité sur la géoinformation du comité de l'information axée sur le développement tenue du 4 au 7 septembre 2001. Elle a examiné les questions suivantes :

1. Rapports nationaux et régionaux sur les progrès réalisés
2. Questions de politiques avec une attention spéciale sur i) l'avenir de la géoinformation en Afrique ; ii) une base de données géographiques pour l'Afrique ; et iii) questions apparentées à l'économie de la géoinformation.
3. Questions techniques avec un accent particulier sur les nouvelles tendances et les nouveaux développements, et surtout sur la création d'infrastructures des données spatiales (SDI)
4. Etudes de cas dans lesquelles le développement et les applications de la géoinformation en Côte d'Ivoire et en Ethiopie ont été présentés et fait l'objet de discussions. La réunion a également reçu une communication sur la coopération germano-africaine dans le contexte de la géoinformation.

Des recommandations importantes ont été formulées sur les questions de politiques sur l'infrastructure et sur le renforcement des capacités, comme suit ;

1. Sur les politiques

Des mesures doivent être immédiatement mises en marche par les pays africains pour développer la politique nationale sur la géoinformation dans le cadre des politiques nationales en matière d'information et de communication ; ils doivent suivre et être adaptés de façon appropriée au modèle des principes directeurs présentés par le groupe d'experts ad hoc de la CEA dans son rapport de situation « Orientations futures de la Géoinformation en Afrique ».

2. Sur les infrastructures

La priorité doit être donnée à la mise en place d'Infrastructures nationales sur les Données Spatiales (NSDI) avec toutes les composantes nécessaires (normes, meta-données, bureau central, base nationale de données).

Pour ce qui est des applications régionales, une Infrastructure Régionale de Données Spatiales (RSDI) doit être créée avec comme composante, la Base Régionale Africaine de Données, sur base d'un système africain unifié de référence.

Etablissement d'un comité permanent sur l'Infrastructure de Données Spatiales pour l'Afrique pour :

- promouvoir la création coordonnée des SDI dans les pays africains ;
- faciliter la création des RSD/et de la base régionale africaine de données.

3. Sur le renforcement des capacités

Les institutions d'éducation et de formation doivent être encouragées à moderniser leurs programmes pour aller de pair avec la technologie moderne et les questions relatives aux SDI ; les programmes doivent être sous forme de modules, avoir la possibilité d'une formation à court terme et d'une formation de perfectionnement, et si possible, un système de formation à distance par Internet doit être introduit ;

Un réseau africain d'éducation en géoinformation doit être créé pour coordonner la standardisation de l'éducation en géoinformation et les programmes de formation, et partager les ressources.

Activités de la CEA en réponse aux recommandations formulées

La mise en œuvre du programme de travail a été axé sur la promotion et la facilitation de la réalisation des points ci-dessus. Les activités ont focalisé sur trois fronts : i) renforcement des capacités en gestion et en application modernes des ressources de la géoinformation et en particuliers les NSDI ; ii) plaidoyer en faveur des politiques de l'information géo-spatiale et iii) développement d'une facilité interne qui permettrait la recherche et la découverte de collections de données spatiales sur l'Afrique à être utilisées par tous les chercheurs et décideurs et qui donnerait aux état membres, les moyens de faire la publicité sur les données spatiales en leur possession. Elle a par ailleurs renforcé les partenariats et la collaboration avec les initiatives et les institutions internationales, régionales et nationales impliquées dans la promotion de la géoinformation en Afrique.

Les modalités de mise en œuvre étaient à travers les conférences, les séminaires et les ateliers ; les études sur les politiques et les affaires techniques ; la diffusion de l'information ; les services consultatifs ; et la coopération et les partenariats internationaux. Elles sont résumés ci-après :

Renforcement des capacités et services consultatifs, séminaires et ateliers

Le secrétariat a co-organisé, appuyé et participé à divers séminaires et ateliers dans plusieurs pays africains, à titre divers, assurant le plaidoyer et défendant les positions politiques, techniques et institutionnelles en rapport avec les SDI, AFREF et les politiques d'accès spatial (2 au Kenya, ainsi qu'en Erythrée, en Zambie, en Afrique du Sud, en Namibie, en Ethiopie, au Botswana et au Nigéria).

Le gouvernement de la République Fédérale du Nigeria, à travers l'Agence Nationale de la Recherche et du Développement Spatial (NASRDA) a demandé à la CEA d'évaluer les propositions qu'elle avait reçues sur la Gestion Intégrée des Ressources et Système National d'Information Géographique (IRM/NAGIS). La CEA a reçu les documents des projets et a formulé les recommandations appropriées. Les services consultatifs comprenaient également la planification d'un atelier des parties prenantes sur NGDI, qui a été organisé en février 2003.

Le secrétariat a co-organisé, conjointement avec le bureau des Nations Unies pour les affaires extra-spatiales (OOSA)- et a accueilli, du 1^{er} au 5 juillet 2002, un atelier régional des Nations unies sur l'utilisation de la technologie spatiale pour la gestion des catastrophes en Afrique.

Coopération et Liaison Internationales

Dans ce contexte, la CEA a appuyé et assuré la liaison avec un certain nombre d'initiatives spécifiques représentant un intérêt pour la promotion de la géoinformation sur le continent. Elle est membre actif du Groupe de Travail des Nations Unies sur l'Information Géographique (UNGWIG) dont l'objectif principal est de créer une base de données géographiques des Nations Unies, afin de soutenir et d'appuyer les opérations de l'ONU à différents niveaux. Cette base de données doit être au service du développement de la base africaine de données géo-spatiales recommandée par CODI-II. L'un des projets de cette initiative de la base de données et la création de « datasets » des Frontières Administratives de deuxième ordre (SALB), et la CEA à la tâche de corriger et d'harmoniser celles des pays africains.

La Commission a accordé beaucoup d'importance à la réunion annuelle interorganisations sur les activités extra-spatiales à laquelle elle est toujours activement présente. Sa participation de 2002 a contribué pour beaucoup à l'organisation conjointe de l'atelier régional des Nations Unies sur les technologies spatiales qui a été mentionné plus haut.

La CEA est également devenue un membre actif du réseau Africain d'Information sur l'Environnement (AEIN) qui est du ressort du PNUE. Son objectif principal est de créer une fondation essentielle de données et un cadre de gestion de l'information nécessaires pour appuyer les évaluations environnementales intégrées au niveau des pays et l'établissement de rapports. La Commission a participé aux deux forums des parties prenantes (2002/2003) dans lequel il a été clairement dit que l'AEIN a de très proches similarités avec les NSDI et RSDI, et qu'il fallait donc établir des liens et renforcer les synergies entre l'AEIN et les structures et réseaux existants d'information.

Au cours de la période sous revue, le secrétariat a continué à assurer la liaison avec le Centre Régional de Formation en Etudes Aérospatiales (RECTAS) et le Centre Régional de Ressources Cartographiques pour le Développement (RCMRO) ainsi qu'avec l'Organisation Africaine de Cartographie et de Télé-détection (AORS), pour des activités complémentaires d'intérêt commun et pour explorer de nouvelles voies de coopération.

Etudes techniques et publications

Le secrétariat s'emploie à la complication d'un guide africain de mise en œuvre des SDI en guise d'initiative majeure visant à répondre aux recommandations de CDOI-2 et des autres forums régionaux et sous-régionaux qui ont fait des appels en faveur de la mise en place d'infrastructures nationales de données spatiales. Cette publication sera le résultat d'un effort de coopération entre la Commission Economique pour l'Afrique (CEA), l'Association Mondiale d'Infrastructure de Données Spatiales (GSDI) et EIS-Afrique, avec la collaboration de l'Institut Internationale de Science de la Géoinformation et de l'Observation de la Terre (ITC). Elle vise tous ceux qui ont un rôle important à jouer dans la promotion, l'adoption, le développement ou la mise en œuvre de l'infrastructure d'information spatiale dans leurs pays. Il s'agit d'administrateurs et des directeurs des départements topographiques et de cartographie, des législateurs et des décideurs, et des grands utilisateurs de produits de la géoinformation.

Bases de données et matériel technique à l'usage des utilisateurs externes

Avec l'appui financier du gouvernement de la Corée, la Division des services de l'Information axée sur le Développement est entrain de mettre en place une entrée au bureau central de la géoinformation standardisée dans le but principal de fournir des outils, des techniques et des produits de géoinformation aux Etats membres. Le projet va faciliter la recherche et la découverte de collections de données spatiales en Afrique, y compris celles qui sont détenues à l'extérieur de l'Afrique, pour utilisation par tous les chercheurs et décideurs travaillant sur des questions touchant au continent.

Le projet présente les avantages directs suivants aux Etats membres : i) il leur permet de publier les données en leur possession à travers le bureau central de la CEA ; ii) il leur fournit des « espaces nationales » sur le serveur de la CEA pour les pays qui n'ont pas la capacité de servir leur collections de « metadata ». Alors que la CEA se chargera de l'entretien général, les pays seront propriétaires et administreront leurs « metadata » en tant que base de données séparée ; iii) il fournit des conseils et une formation sur les outils des « metadata » et sur les services du bureau central ; iv) il aide à l'organisation de la formation et des ateliers de sensibilisation aux niveaux régional, sous régional et national ; et v) il donne un accès facile aux catalogues de données sur l'Afrique. La CEA a travaillé étroitement avec les ceux qui sont chargés de la mise en œuvre de la Meta-Base de données des Ressources Naturelles et de l'Environnement de l'Ethiopie (ENRAEMED), pendant le développement du logiciel de la meta-base de données et a conclu un accord avec le gouvernement de la République Fédérale Démocratique d'Ethiopie pour accueillir la meta-base de données dans le cadre du programme spatiale du pays.

Tous les Etats membres intéressés par les avantages de ce projet sont invités à entrer en contact avec la Division des Service de l'Information axée sur le Développement, Equipe chargée de la Géoinformation.